

LE FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR

RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU VOTE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 11.3 DU RÈGLEMENT 51-102 SUR LES OBLIGATIONS D'INFORMATION CONTINUE (LE « RÈGLEMENT 51-102 »)

Pour faire suite à l'assemblée annuelle et extraordinaire virtuelle des porteurs de parts du Fonds de placement immobilier Cominar (« **Cominar** ») tenue le 29 juin 2021 (l'« **Assemblée** ») et en vertu de l'article 11.3 du Règlement 51-102, nous vous avisons, par la présente, des résultats du vote obtenus lors de l'Assemblée. Les questions ci-dessous énumérées sont plus amplement décrites dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction du 18 mai 2021.

1. Nomination de PricewaterhouseCoopers s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeur indépendant

Un vote au scrutin secret a été tenu pour la nomination de PricewaterhouseCooper s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeur indépendant de Cominar jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des porteurs de parts. Le résultat de vote est comme suit :

EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (#)	ABSTENTION (%)
116 510 735	97,64%	2 811 602	2,36%

2. Diminution du nombre de fiduciaires

Un vote au scrutin secret a été tenu concernant la résolution spéciale visant à diminuer le nombre de fiduciaires de Cominar pour le faire passer de dix à neuf fiduciaires. Le résultat de vote est comme suit :

EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	CONTRE (#)	CONTRE (%)
116 354 559	97,68%	2 763 708	2,32%

3. Élection des fiduciaires

Un vote au scrutin secret a été tenu sur l'élection de chacun des neuf candidats et candidates suivants aux postes de fiduciaires proposés par la direction jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des porteurs de parts ou jusqu'à ce qu'un successeur ait été dûment élu ou nommé. Le résultat de ce vote est comme suit :

CANDIDATS À L'ÉLECTION	EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (#)	ABSTENTION (%)
Luc Bachand	98 543 315	82,73%	20,574,951	17,27%
Christine Beaubien	98 624 661	82,80%	20,493,105	17,20%

Paul D. Campbell	98 485 214	82,68%	20,632,152	17,32%
Mitchell Cohen	102 397 906	82,20%	22,175,360	17,80%
Sylvain Cossette	98 561 014	82,74%	20,557,252	17,26%
Zachary R. George	87 809 383	70,50%	36 747 384	29,50%
Karen Laflamme	98 622 134	82,79%	20 496 132	17,21%
Michel Thérout	96 037 694	80,62%	23 080 172	19,38%
René Tremblay	98 579 292	82,76%	20 538 974	17,24%

4. Vote consultatif en matière de rémunération des membres de la haute direction

Un vote au scrutin secret a été tenu concernant la résolution consultative non exécutoire sur la rémunération des membres de la haute direction de Cominar. Le résultat de ce vote est comme suit :

EN FAVEUR (#)	EN FAVEUR (%)	CONTRE (#)	CONTRE (%)
94 088 408	79,00%	25 006 748	21,00%